

# Vérification de l'âge: l'Europe inquiète déjà

**TECHNOLOGIE** Bruxelles a déjà présenté un prototype d'app ayant pour but de protéger les plus jeunes en ligne. Le service, qui concerne de près la Suisse, est critiqué par des spécialistes qui listent toute une série de dérives possibles et de menaces

ANOUCH SEYDTAGHIA

L'Europe avance vite. A peine quatre mois après la décision australienne de bannir certains réseaux sociaux aux moins de 18 ans, l'Union européenne a déjà conçu une application de vérification de l'âge. Présentée mercredi, l'app est désormais «techniquement prête et sera bientôt utilisable par les citoyens», a affirmé Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Définie selon ses termes comme une «une solution simple et gratuite pour mettre nos enfants à l'abri des contenus dangereux et illégaux», l'app, qui pourrait être lancée dans les prochains mois, est pourtant l'objet de vives critiques.

Le principe de l'app est simple. Les utilisateurs devront télécharger l'application, puis lui soumettre soit un passeport, soit une carte d'identité. Lorsqu'ils devront prouver leur âge au moment d'accéder à un réseau social ou à un site pornographique, ils le feront via cette app. Ni le réseau social, ni le site en question ne connaîtront l'identité de l'utilisateur, ces plateformes recevant seulement un feu vert. Bruxelles assure que les internautes ne seront pas tracés et que la technologie cryptographique dite «zéro connaissance» permet de prouver qu'on dispose d'une information sans la révéler.

Selon Ursula von der Leyen, l'Irlande, l'Espagne, la France, Chypre, le Danemark, la Grèce et

l'Italie prévoient d'adopter cette app. On devrait savoir d'ici à cet été si elle sera unique au niveau européen ou si des déclinaisons nationales seront prévues. Il est fort possible que cela touche les internautes suisses, si des plateformes les traitent comme des Européens.

Cette app en devenir suscite des critiques. Carmela Troncoso, professeure à l'EPFL et qui vient de cosigner une lettre ouverte sur les dangers de la vérification de l'âge, estime que «nous nous précipitons vers une solution technocentrique dont on ne sait pas si elle résoudra quoi que ce soit et qui risque de créer d'autres problèmes. La vérification de l'âge ne concerne pas uniquement les enfants (qui peuvent facilement contourner ces contrôles, comme le montre l'exemple de l'Australie), mais elle comporte également un risque élevé de discrimination, de recours à des services alternatifs moins sécurisés et d'autres problèmes.»

## Pratiques toxiques

Carmela Troncoso ajoute que «cela réduit la pression exercée sur les réseaux sociaux pour qu'ils modifient leurs pratiques toxiques visant à augmenter leurs revenus, pratiques qui affectent également les adultes, afin de créer un espace numérique plus sain pour tous. Comme nous le demandons dans la lettre, il serait important de comprendre d'abord ce qui est réalisé et quel en est le prix avant d'affirmer que



**«Il serait important de comprendre ce qui est réalisé et quel en est le prix»**

CARMELA TRONCOSO, PROFESSEURE À L'EPFL

c'est la bonne voie pour protéger les enfants.»

Il y a aussi des problèmes techniques et politiques, poursuit Carmela Troncoso: «L'application intègre certes des mesures de protection de la vie privée très solides, mais pour y parvenir, la Commission européenne s'est associée à Google afin de mettre en œuvre sa technologie «zéro connaissance». Il s'agit d'une solution cryptographique très ingénieuse et élégante. Mais il s'agit de Google. Telle qu'elle est actuellement mise en œuvre, il n'est pas certain qu'elle soit interoperable avec ce qui est en cours de normalisation par l'Institut

européen des normes de télécommunication, et cela place Google au cœur du contrôle de la confidentialité de l'infrastructure européenne d'identité. Il s'agit là d'une perte de souveraineté dont il sera difficile de se remettre.»

## Systèmes contournables

Pascal Junod, responsable de la recherche en cryptographie chez DuoKey, basée à Prilly (VD), voit lui aussi davantage de problèmes que de bénéfices dans ce déploiement de techniques de vérification de l'âge: «D'abord, dans le monde physique, on ne doit prouver son âge que dans de rares cas, et en général, cela ne laisse pas de traces. Sur internet, si tous les utilisateurs doivent présenter une preuve de leur âge, cela va générer un afflux gigantesque de données personnelles supplémentaires dans le cloud, avec tous les risques associés au vol de données, etc. Ensuite, la plupart de ces systèmes de vérification de l'âge peuvent être facilement contournés. Pire, ils pourraient pousser des mineurs vers des plateformes beaucoup plus dangereuses ou toxiques.»

Il y a aussi des effets indirects. «On prend le risque de limiter l'accès à de nombreux services aux personnes qui sont moins à l'aise avec la technologie, et pour qui installer une app de vérification de l'âge est un défi, ou qui ne disposeront pas d'un téléphone dernier cri capable de supporter une app étatique d'identité numérique, par exemple», poursuit



**«La communauté scientifique est très sceptique vis-à-vis de ces technologies»**

PASCAL JUNOD, CHERCHEUR EN CRYPTOGRAPHIE CHEZ DUOKEY

Pascal Junod. Il conclut: «La communauté scientifique est très sceptique vis-à-vis de ces technologies de vérification de l'âge et elle rappelle qu'il n'y a aucune preuve scientifique que les bénéfices sont suffisants pour justifier le déploiement en masse de ce type de technologie, bien au contraire.»

Du côté des organisations de défense des enfants, c'est plutôt la satisfaction. «Cette nouvelle application montre que l'UE a une longueur d'avance sur la Suisse en matière de protection des mineurs sur les réseaux sociaux et qu'elle accorde à cet enjeu toute l'importance politique qu'il

mérite», estime Elodie Sierro, responsable régionale de Pro Juventute en Suisse romande. Selon elle, «en Suisse, la situation est préoccupante: le projet du Conseil fédéral visant à encadrer les plateformes de communication comporte des lacunes importantes en matière de protection effective des mineurs».

Concernant l'app européenne, Elodie Sierro, qui n'a pu l'évaluer, se prononce sur le principe: «Une telle solution peut représenter une avancée concrète, à condition qu'elle repose sur un système de vérification de l'âge fiable, garantissant à la fois la protection des mineurs et la sécurité des données. Une telle vérification peut en effet contribuer à mieux protéger les jeunes contre les contenus préjudiciables et à assurer des paramètres adaptés à leur âge, notamment en matière de confidentialité et de publicité personnalisée.»

Comme Carmela Troncoso, Elodie Sierro estime que la vérification de l'âge ne doit pas être considérée comme la seule solution: «La responsabilité des plateformes reste essentielle: elles doivent être tenues de prévoir des paramètres par défaut sûrs pour les mineurs, de recourir à des systèmes de recommandation moins addictifs et de mettre en œuvre des mesures efficaces pour limiter les risques. La vérification de l'âge doit donc s'inscrire dans une approche incluant également la prévention et le développement des compétences numériques.» ■